

## Trucs et astuces pour éviter le traitement chimique

### Aux abords de votre maison :

- Versez de l'eau bouillante pour désherber les abords de la maison et allées des jardins ou désherbez à la main ou avec un outil adapté (binette...). Utilisez l'eau savonneuse sur les rosiers pour éloigner les pucerons. **Et acceptez la présence d'herbes spontanées !**
- Utilisez un décrottoir à la sortie de votre potager, vous éviterez de déposer la terre et les graines de « mauvaises herbes » dans vos allées.

### Dans votre jardin d'ornement :

- Évitez de laisser monter en graines les plantes indésirables. Bêchez de préférence avec une bêche à dents.
- Couvrez la terre à l'aide de paillis naturels (feuilles mortes, écorces, herbe de tonte séchée, broyats de tailles de végétaux, ...).
- Installez des plantes couvre-sols pour occuper la place entre les arbustes, les rosiers, au pied des arbres et entre de grandes plantes vivaces :

Alchemille (Alchemilla mollis),  
Géranium vivace (Geranium macrorrhizum),  
Lamier (Lamium maculatum),  
Nepeta (Nepeta mussinii),  
Petite Pervenche (Vinca minor),  
Lierre (Hedera helix),  
Pachysandra (Pachysandra terminalis),  
Bruyère (Erica darleyensis),  
Consoude naine (Symphitum grandiflorum).



- Pratiquez des tontes hautes (5 à 8 cm) pour tondre moins souvent.
- Aérez régulièrement le sol avec un scarificateur pour éviter le développement de mousse.

### Dans votre potager :

- Choisissez des variétés résistantes aux maladies et adaptées au sol, climat, etc.
- Paillez après plantation entre les plantes et entre les rangs.
- Sarclez précocement.
- Fertilisez modérément et utilisez des engrais verts, compost, fumiers pour améliorer la fertilité du sol et renforcer la résistance des cultures. Utilisez les déchets issus de vos plantes couvre-sols (purin de consoude...).
- Soyez attentif aux insectes utiles (larves de coccinelle, de syrphes) et créez des espaces de biodiversité pour les héberger (haies, nichoirs et mangeoires, murets...). Utilisez la lutte biologique.
- Rationnez l'arrosage (soir ou matin). Pensez à récupérer l'eau de pluie.
- Pensez à la rotation des cultures pour limiter les maladies.

## Pour en savoir plus

Site de l'Union des Entreprises pour la protection des jardins et des espaces verts : <http://www.upj.fr> - Liste des déchetteries admettant les déchets dangereux (EVPP et PPNU)  
Le catalogue des produits phytopharmaceutiques : <http://ephy.agriculture.gouv.fr/>



Lamier

Petite Pervenche

Bruyère

Alchemille

Lierre

Nepeta

Géranium vivace

Pachysandra

## Pour en savoir plus

Site du Conseil général sur les gestes malins des girondins : <http://www.lesecomatismes.com/>

Site de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Classement toxicologique des spécialités commerciales, pictogrammes de danger : <http://www.inrs.fr>

Votre déchetterie en Gironde : [http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c\\_11080/la-gestion-des-dechets-en-pratique](http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c_11080/la-gestion-des-dechets-en-pratique)

Site de la Mutualité Sociale Agricole : <http://www.msa.fr/> et <http://referencessante-securite.msa.fr/>

Centre anti-poison : <http://www.centres-antipoison.net/> / CHU Pellegrin Tripode - Place Amélie Raba Léon

### Cette plaquette est proposée par le Groupe de Travail Zones Non Agricoles Gironde (GT ZNA), animé par :

Conseil général de la Gironde : 05 56 99 33 33 - Poste 31 67

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Aquitaine : 05 56 37 94 76

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Aquitaine : 05 56 00 42 03

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) Bordeaux Gironde : 05 56 35 18 01

Mutualité Sociale Agricole (MSA) Gironde : 05 56 01 97 52

Syndicat de Bassin Versant Engranne Gamage : 05 57 84 89 54

Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon : 05 57 76 23 23

Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) : 05 56 11 19 99

### Votre contact en Gironde :

Conseil général  
Service Aménagement et Gestion de l'Espace  
tel : 05.56.99.33.33 Poste 31 67 - Mail : [m.creste@cg33.fr](mailto:m.creste@cg33.fr)



# Jardinez propre !

## Les pesticides c'est pas automatique !

*Pour éviter l'utilisation de  
produits chimiques dans nos  
jardins, des solutions existent.*

### Découvrons-les ensemble !



## Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?

Un produit phytosanitaire ou phyto-pharmaceutique est une préparation commerciale utilisée pour :

- protéger les végétaux contre les organismes nuisibles,
- assurer la conservation des récoltes,
- prévenir ou détruire la croissance des végétaux indésirables.

Ces produits ne sont pas sans danger pour votre santé et votre environnement !

## Quels sont les risques liés à leur utilisation ?

Les risques pour la santé :



Nocif



Toxique



Corrosif



Dangereux pour l'environnement

- Effets immédiats : troubles généraux, oculaires, respiratoires, cutanés, digestifs, nerveux, parfois décès.

- Effets à long terme notamment par la présence de résidus dans les aliments : apparition de résistance, cancers, maladies neurologiques, troubles de la reproduction, autres...

Les risques pour l'environnement :

- 1 gramme de substance active déversé dans un fossé peut provoquer la pollution de 10 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant 50 ans !

- Les phytosanitaires, qui sont solubles dans l'eau, finiront leur course plus ou moins rapidement dans les nappes phréatiques, les rivières puis la mer.

- Les phytosanitaires détruisent les auxiliaires indispensables à la vie du jardin (coccinelles, vers de terre, punaises...), les autres organismes vivants (plantes et animaux), et conduisent au tassement et à l'asphyxie du sol.



## Avant tout, faut-il traiter chimiquement ?

Munissez-vous d'une loupe et observez !

N'intervenez que si le danger est avéré !

Le traitement des jardins par les pesticides est rarement nécessaire : augmentez votre tolérance à l'herbe et aux mousses !

**Privilégiez les méthodes alternatives au désherbage chimique !**

**La France est le premier consommateur Européen de pesticides !**



## Les bonnes pratiques

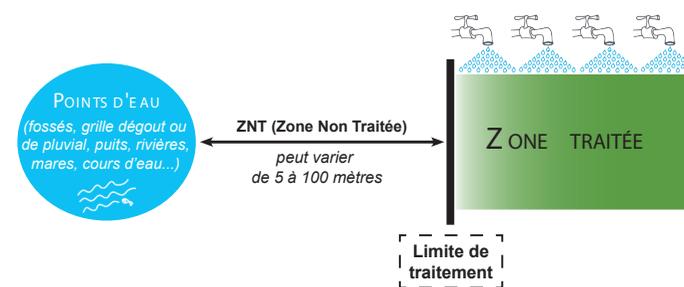
### Si vous traitez chimiquement :

#### 1/ Avec quelles précautions ?

- Protégez-vous avant, pendant et après le traitement (gants, masque, combinaison, etc.) avec des équipements réservés à l'utilisation des pesticides.
- Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas avant, pendant et après le traitement.

#### 2/ Où ?

- Ne pas désherber chimiquement :
  - les zones imperméables (trottoirs bitumés, cours, terrasse, dalles...),
  - les zones semi imperméables (allées gravillonnées...),
  - les terrains en pente.
- Respectez les Zones Non Traitées (ZNT) toute l'année : le nonrespect de ces distances est puni par la loi.



**Lisez bien l'étiquette du produit qui indique la ZNT !**

#### 3/ Quand ?

Ne pas traiter :

- à une T° supérieure à 20°C
- à une T° inférieure à 5°C
- avant récolte
- par vent fort,
- sous la pluie,

Traitez le soir et interdisez l'accès au jardin aux enfants, aux animaux domestiques et à vous-même pendant le traitement puis pendant les 48h suivantes, ou plus, selon le produit utilisé !

#### 4/ Avec quel produit ?

- Faites-vous conseiller à l'achat par un vendeur professionnel. Choisissez un produit phytosanitaire d'Emploi Autorisé pour les Jardins (EA), le moins dangereux pour la santé et l'environnement (faible toxicité, faible dosage).
- N'utilisez pas les produits avec le pictogramme « Dangereux pour l'environnement »

#### 5/ Avec quel matériel ?

- Utilisez un pulvérisateur adapté au produit.
- Proscrivez l'arrosoir, le seau, la bassine...

#### 6/ En quelle quantité ?

- Estimez les surfaces à traiter pour appliquer la bonne dose. Tout surdosage entraîne une pollution de l'eau à la 1<sup>ère</sup> pluie et un risque de diminution de la fertilité du sol !

Rappel des équivalences : un jardin de 25m de large par 50 m de long a une surface de 25m x 50m = 1250m<sup>2</sup> = 0,125ha. Volumes : 1cL = 10mL = 10cm<sup>3</sup>

- Ne préparez que la quantité de produit nécessaire afin d'éviter les fonds de cuve trop importants et le gaspillage. C'est bon pour l'environnement et votre porte-monnaie !

#### 7/ Et après le traitement ?

- Diluez 5 fois le fond de cuve et épandez-le dans le jardin sur les surfaces traitées.
- Ne nettoyez pas le pulvérisateur dans l'évier ou près d'un point d'eau.
- Lavez-vous (douche) et lavez vos vêtements séparément.
- Stockez les produits phytosanitaires dans une armoire réservée à cet usage, aérée et fermée à clé, hors de portée des enfants. Conservez chaque produit dans son emballage d'origine et conservez l'étiquette.
- Rapportez vos bidons usagés, périmés ou inutilisés à la déchetterie de votre commune en le précisant à l'accueil (liste sur <http://upj.fr>)
- Ne les jetez surtout pas parmi les ordures ménagères, dans l'évier, et ne les brûlez pas.